

Service de protection de la jeunesse **Promotion et soutien aux activités de la jeunesse** Avenue de Longemalle 1 1020 Renens



Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse PICSAJ n°3

COMPTE RENDU DU 9 OCTOBRE 2014

1. Accueil et introduction

Marc Favez, adjoint du chef du Service de protection de la jeunesse, souhaite la bienvenue à la quarantaine de représentant-e-s des communes vaudoises (voir la liste en annexe).

Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse (SPJ), ouvre la séance et introduit le thème de cette troisième édition :

Comment favoriser la participation des jeunes à la vie politique dans sa

A la suite du vote du 9 février 2014, l'étude VOX menée par l'institut GFS Bern a mis en évidence la faible participation des jeunes de 18-25 ans au scrutin : seuls 17% auraient exprimé leur opinion dans l'urne. Bien que des politologues aient réagi promptement à ces chiffres en mettant en avant des biais méthodologiques, les médias et le grand public se sont inquiétés de l'abstentionnisme des jeunes présenté comme massif. GFS Bern reconnaîtra plus tard que le taux de participation de cette catégorie d'âge se situait plutôt dans la moyenne usuelle, à savoir entre 30 et 40% ; ce qui reste néanmoins inférieur à la moyenne de la population générale qui elle se situerait entre 40% et 50%. Au final, cette erreur d'estimation aura eu le mérite au moins de focaliser l'attention des médias sur les jeunes durant cette année et de s'interroger sur les raisons pour lesquelles ceux-ci se sentent ou non concernés par la vie publique et font usage de leurs droits politiques.

A cet égard, l'étude CH@YOUPART (FORS- 2012) relègue au rang de cliché l'idée que les jeunes de 18-25 ans se désintéressent de la vie politique. Elle montre que la participation politique des jeunes se transforme et se décline désormais aussi sous de nouvelles formes faisant usage des nouvelles technologies : la rédaction de textes politiques sur Internet (blog et pétition en ligne), la participation à des mobilisations dites intelligentes (smartmob), le boycott ciblé de produits ou l'adhésion à des groupes Facebook d'ordre politique. Alors qu'une minorité d'entre eux adhère à un parti politique, ils sont nombreux à s'impliquer ainsi, de manière non institutionnelle et plus ponctuelle, sur une thématique précise.

Mais comment lutter contre ce relatif abstentionnisme des jeunes au scrutin? Quels sont les acteurs concernés par ce que l'on nomme aujourd'hui « l'éducation à la citoyenneté » ? Comme la plupart des domaines de l'éducation, il incombe d'abord et avant tout aux parents de faire émerger un sentiment citoyen et de construire une culture politique avec leurs enfants. L'Etat et les communes n'assument qu'un rôle subsidiaire dans ce domaine.

Mais l'encouragement à la participation des jeunes à la vie publique est aussi une responsabilité de l'Etat et des communes inscrite dans la Constitution et la loi :

CONSTITUTION VAUDOISE, 2003

Art. 85 Formation civique et commission de jeunes

- 1. L'Etat et les communes préparent les enfants et les jeunes à la citoyenneté en assurant leur formation civique et en favorisant diverses formes d'expériences participatives.
- 2. L'Etat met en place une commission de jeunes.

Les cours de citoyenneté dispensés à l'école ont notamment pour but de permettre aux élèves de se familiariser avec le fonctionnement démocratique des institutions et d'acquérir des connaissances théoriques sur l'architecture fédéraliste de la Suisse. Ces apprentissages peuvent être complétés par des expériences participatives au sein de l'école (p.ex. conseil des élèves) ou dans le champ extrascolaire (p.ex. Conseil de jeunes ou démarche de projet menée conjointement par des jeunes et les autorités communales) comme l'exige la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse (LSAJ) :

LOI SUR LE SOUTIEN AUX ACTIVITES DE LA JEUNESSE, 2010

Art. 11 Expériences participatives au niveau communal

- 1. Les communes mettent sur pied et développent des expériences participatives pour les enfants et les jeunes domiciliés ou résidant sur leur territoire.
- 2. Elles le font par exemple :
 - en mettant à disposition des espaces formels ou non, réguliers ou occasionnels, de participation des enfants et des jeunes à la vie communale;
 - en associant des délégations d'enfants ou de jeunes à l'élaboration de projets communaux ou de quartiers les concernant;
 - en développant des collaborations au niveau intercommunal ou régional.

De manière générale, il a été démontré que la participation est déterminée par le sentiment de compétence politique, c'est-à-dire l'impression subjective d'être apte et légitime à s'exprimer sur des enjeux de société au travers de processus décisionnels institutionnalisés. En quoi les adultes (parents enseignants, animateurs, délégué à la jeunesse, etc.) qui entourent et soutiennent les jeunes peuvent-ils favoriser l'émergence de ce sentiment de compétence politique et stimuler chez eux le goût de la « chose publique » ?

L'hypothèse de travail proposée pour cette soirée de réflexion est la suivante :

L'intérêt pour la chose publique se cultive d'abord et avant tout au niveau local auprès des autorités de proximité que sont les communes. Dès lors, comment intéresser davantage les jeunes aux projets et décisions des autorités communales qui les concernent? Comment les associer le plus tôt possible à ces processus décisionnels institutionnalisés pour leur permettre de devenir progressivement des citoyens concernés, engagés et responsables, et favoriser à plus long terme la relève dans les instances politiques communales?

Le terme « politique » doit être compris au sens des décisions liées aux affaires concrètes dans l'environnement social direct des enfants et des jeunes, dans leur quartier, dans leur commune, ou dans leur région. Il s'agit d'associer progressivement les enfants et les jeunes à l'organisation de la vie de la collectivité au sein des divers espaces qu'ils fréquentent, en tenant compte à chaque fois de leur niveau de maturité et de leurs intérêts.

Pour illustrer concrètement des pistes d'actions réalisables, deux municipales vont présenter les actions mises en places pour favoriser progressivement la participation des jeunes à la vie politique dans leur commune. Des jeunes impliqués dans la vie communale vont rapporter également leur expérience participative et les bénéfices qu'ils en ont retirés. Ces présentations serviront de base de discussion et d'échange sous forme d'ateliers dans une deuxième partie. Enfin, dans la troisième et dernière partie, divers outils seront présentés par *Jaiunprojet.ch* pour accompagner les communes intéressées à mettre en place des expériences participatives.

2. « A l'écoute des jeunes dans sa commune : quelques exemples »

Autant que possible, les exemples présentés se veulent transférables quelque soit la taille de la commune concernée.

Gland

Christine Girod, municipale à Gland, présente quelques activités mises en place avec et pour les jeunes dans la commune. En 2011, un grave accident impliquant un adolescent en gare de Gland, a incité la commune à travailler avec les jeunes et à organiser des « Journées forum » (voir le pt 4.) qui ont déjà permis de réaliser plusieurs projets :

• Construction d'un skatepark

Le skatepark, dont les plans ont été dessinés par les jeunes, a été construit en 2013. Chaque année, les jeunes y organisent une animation ouverte au public. Afin de remédier aux problèmes de déchets sauvages, survenu peu après son ouverture, un Conseil du skatepark a été instauré à l'aide d'un travailleur social de proximité, dans le but de trouver des solutions pour entretenir la propreté.

Salle de gymnastique ouverte aux jeunes non inscrits dans un club de sport

Une fois par semaine, une salle de gymnastique est ouverte aux jeunes souhaitant jouer au football ou pratiquer un autre sport. Un animateur est présent durant les heures d'ouverture.

Relax-corner

Ce projet propose une salle avec des canapés et des jeux au sein de l'école, où les jeunes peuvent se rendre après leur pause de midi. Cet espace est surveillé par des personnes du 3ème âge et les animateurs du centre de loisirs. Les bibliothécaires proposent chaque mois de nouveaux jeux afin d'offrir des activités variées pour les jeunes.

Christine Girod annonce également que la commune de Gland va adhérer aux brochures Easyvote (www.easyvote.ch) qui vise à faciliter la compréhension des enjeux de votation lors de scrutins fédéraux et cantonaux.

Blonay - St Légier

Elliott Duplan (16 ans), président et fondateur du Conseil des Jeunes de Blonay – St-Légier, raconte son expérience et son investissement dans la vie politique de sa commune. Le projet a été bien très bien accueilli par les deux communes auxquelles Eliott a fait une présentation avec l'aide d'un promoteur de projet-jeunesse du service *Jaiunprojet.ch*.

Le Conseil de jeunes a été constitué fin 2012. Il compte aujourd'hui 20 membres entre 13 et 25 ans. Une charte a d'abord été élaborée entre les Municipalités et la Conseil de jeunes, afin de déterminer le budget et l'engagement mutuel entre les membres du Conseil de jeunes et les autorités communales.

Le Conseil des Jeunes a depuis lors travaillé sur plusieurs projets :

- un skatepark
- la fête de fin d'année des écoles, qui a permis de recruter des nouveaux membres
- une formation à la gestion de projets, adaptée à un public de jeunes
- la création d'un logo pour le Conseil de jeunes de Blonay St-Légier
- d'autres projets en cours de réflexion

Ville de Renens

Myriam Romano-Malagrifa, municipale à Renens, présente le projet « Donne ton avis sur ta ville ». Il a pour but de questionner les jeunes sur diverses questions qui les concernent. Une vingtaine de jeunes a participé à la démarche, puis a transmis une pétition aux autorités avec près de 80 signatures en faveur des propositions suivantes :

Urbanisme et transports

Les jeunes ont proposé d'améliorer certains trottoirs et luminaires, proposition qui a été jugée utile et pertinente par les autorités communales qui a pu la mettre en oeuvre. Au niveau de la

mobilité, l'idée de la gratuité des transports publics n'a pas pu être concrétisée, mais une amélioration de la cadence des bus en semaine et le week-end a été retenue et réalisée.

Terrain multi-sports

Un terrain multisports a été inauguré en septembre 2012, avec une fête, des discours, de la musique choisie par les jeunes des tournois et des cocktails sans alcool. Les jeunes ont participé à la démarche dès le début en étant associé aux choix de l'emplacement du terrain, en se rendant à la séance du Conseil communal lors du vote, en préparant une charte d'utilisation et en préparant la fête d'inauguration.

Local pour les jeunes

La demande d'un local pour les jeunes en dehors de la ville n'a pas abouti. Les jeunes avaient entrepris plusieurs démarches, avec l'aide des autorités, pour trouver des locaux mais malheureusement sans succès.

Fête interculturelle

Avec le soutien de la délégation jeunesse, des jeunes ont animé une scène avec des artistes locaux (rap et danse entre autres) dans le cadre de Festimix, événement festif et interculturel qui est organisé tous les 3 ans par la Ville de Renens. En 2015, des jeunes vont prendre part à l'accueil des artistes.

Commission cantonale de jeunes (CdJ-Vaud)

La Commission cantonale de jeunes (14-18 ans), représentée par son président Rodolphe Maeusli (18 ans) de Cheseaux-sur-Lausanne, présente deux projets participatifs qu'elle a mené à bien. Dans le cadre de la consultation sur le règlement d'application de la LEO, la Commission de jeunes a pu prendre position et a émis des propositions concernant les droits et devoirs des élèves (p.ex. possibilité de donner son avis sur des décisions qui concernent le parcours de formation de l'élève, devoir de respect et de non-discrimination entre élèves). Parmi ces propositions, quatre ont été retenues par le Conseil d'Etat dans le règlement final. Par ailleurs, la CdJ-Vaud a décidé de traiter la problématique des transports publics pour les jeunes en formation postobligatoire (gymnase et apprentissage surtout). Les difficultés relevées par la CdJ-Vaud sont celles de la desserte parfois insuffisante dans certaines régions du canton, des tarifs élevés, ainsi que de la violence ou déprédations qui peuvent s'y produire. A la suite d'un important travail de recherche d'informations, la commission a rédigé un dossier complet avec des propositions qui a été envoyé aux cheffes des départements concernés : proposition de mener un sondage auprès des jeunes vaudois en formation postobligatoire sur leur utilisation des transports publics et les problèmes qu'ils rencontrent. La CdJ-Vaud a également proposé que l'Etat subventionne les abonnements annuels des jeunes en formation postobligatoire. La conseillère d'Etat Nuria Gorrite a mis en contact le président de Mobilis et la CdJ-Vaud qui a, par la suite, été invitée à s'exprimer dans le cadre du premier Forum Clients de Mobilis et a été consultée sur l'offre de billet mini-groupe (5 personnes peuvent circuler durant un jour sur tout le réseau vaudois pour 60.-).

A Moudon, Sara Pinar (16 ans) présente le processus qui a conduit à une charte sur l'utilisation du terrain multisports élaborée par les jeunes avec l'aide d'un enseignant. Cette charte fait appel au respect des autres usagers, au fair-play, à la non-violence, à la non-discrimination et au bon exemple donné aux plus jeunes. Sara Pinar indique avoir beaucoup apprécié que les autorités fassent confiance aux jeunes, et c'est entre autres cette expérience qui l'a motivée à prolonger son engagement citoyen en intégrant la Commission cantonale de jeunes.

Alexander Omuku (16 ans) d'**Epalinges**, raconte l'expérience qui l'a conduit à intégrer la Commission de jeunes. Il y a quelques années, les jeunes d'Epalinges ont été consultés par les autorités scolaires sur la thématique de la sécurité. Il en est ressorti que le problème des élèves n'était pas la sécurité, mais les vols de trottinettes et de vélos. L'année suivante, la même séance a eu lieu et les jeunes ont obtenu l'installation d'un appareil « selecta » bio dans leur école. L'écoute attentive des autorités, le sentiment d'être pris au sérieux et la réalisation de projets demandés par les jeunes lui ont donné envie de s'engager à plus large échelle. Alexander Omuku est aujourd'hui le vice-président de la Commission cantonale de jeunes et membre du comité du Conseil des jeunes de Lausanne.

En conclusion de cette première partie, Florence Godoy, déléguée à l'enfance de la Ville de **Lausanne**, présente l'expérience participative menée durant deux ans avec des enfants âgés de 7 à 12 ans dans un quartier lausannois dans le cadre de la rénovation d'une place de jeux.

3. « Comment donner le goût de la chose publique aux jeunes dès leur plus jeune âge ? » Echanges de pratique en ateliers

Après la pause, Pascal Monney, directeur du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), introduit la partie d'échanges. Il rappelle qu'il existe une gradation dans la participation des jeunes et que quand l'on se lance dans une démarche qui a pour objectif de la stimuler, il est important de savoir à quel niveau l'on se situe sur « l'échelle de la participation ». Il s'agit en effet d'éviter une participation-alibi et d'être le plus clair possible avec les enfants et les jeunes impliqués sur les possibilités et les limites de leur participation.



Alors comment une commune peut-elle répondre concrètement à l'initiative des jeunes, quelles impulsions une commune peut-elle donner pour développer la participation des jeunes ? Une condition constitue le préalable à toute démarche: la **volonté de la commune** de créer des espaces d'actions, de dialogues, d'échanges et d'écoute active.

Dans le tableau ci-après, est proposée une déclinaison d'actions possibles qui au final peuvent aussi constituer des lignes directrices pour définir une politique de l'enfance et de la jeunesse au niveau communal ou régional. Pascal Monney demande à chacun-e de **choisir les trois mesures prioritaires** parmi les neuf propositions inscrites dans le schéma ci-après pour développer l'engagement politique des jeunes dans la commune.

VOLONTE DE LA COMMUNE DE DEVELOPPER DES LIGNES DIRECTRICES CONSTITUANT UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE

- 9. Créer une ou plusieurs places pour les jeunes dans des groupes de réflexion (commissions).
- 8. Instaurer le «REFLEXE JEUNE»: consulter les jeunes sur des projets et/ou règlements communaux.

concernant par exemple).

- 7. Organiser des rencontres sous forme de débats ou de forums en invitant les jeunes. Organisation de «Journées forum» spécifiques aux besoins des jeunes. *
 6. Inviter les jeunes aux séances du législatif (lors de débats sur des sujets les
- 5. Participer à l'action Easyvote *(easyvote.ch) favorisant l'information sur les enjeux et la compréhension des votations.
- 4. Créer un poste de référent communal * et/ou une commission jeunesse réunissant des professionnels et des responsables politiques.
- 3. Favoriser la création d'un Conseil des jeunes (communal ou régional). *
- 2. Intégrer les jeunes dans les manifestations communales et/ou régionales (avec partie officielle): 1^{er} Août, fêtes villageoises, cérémonie de passage à la majorité civique, etc.
- 1. Collaborer avec les structures existantes : Centres de loisirs, Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) , Associations de jeunesse, Conseil de jeunes, Conseil d'établissement, Conseil des élèves, etc.

VOLONTÉ DE LA COMMUNE DE CRÉER DES ESPACES : D'ACTIONS, DE DIALOGUES, D'ÉCHANGES ET D'ÉCOUTE ACTIVE

Les participant-e-s classent les mesures dans un ordre prioritaire. Voici le résultat global du vote :

1. instaurer le « REFLEXE JEUNE » : consulter les jeunes sur des projets et/ou règlements communaux ».

Pour une majorité de participant-e-s, il est donc primordial de donner la parole aux jeunes et de les écouter sur des questions et projets de la commune qui les concernent.

- 2. organiser de rencontres sous forme de débats ou de forum en invitant les jeunes -> organiser des « journées forum » axées spécifiquement sur les besoins et les problèmes identifiés par les jeunes dans la commune.
- 3. intégrer des jeunes dans l'organisation de manifestations communales et /ou régionales
- 4. collaborer avec les structures existantes : centre de loisirs, travailleurs sociaux de proximité, associations de jeunesse, conseil de jeunes, conseil d'établissement, conseil d'élèves, etc.
- 5. favoriser la création d'un Conseil de jeunes (communal ou régional).

Les participant-e-s se répartissent ensuite en cinq groupes afin de discuter des questions suivantes sur la base des propositions inscrites dans le tableau :

- Lesquelles sont les plus pertinentes en fonction de votre réalité ?
- Lesquelles avez-vous mises en place ou pensez-vous mettre en place?
- Pensez-vous mettre ou avez-vous déjà mis en place d'autres formes de participation ?

Sur demande, soutien et conseils méthodologiques du Délégué cantonal enfance et jeunesse et des promoteurs projets jeunesse du Centre vaudois d'aide à la

+ autres partenaires actifs dans le domaine extrascolaire

eunesse (CVAJ)

Service de protection de la jeunesse (DFJC) * Délégué cantonal enfance et jeunesse www.dfj.vd.ch/spj – T 41 21 316 56 51 – F 41 21 316 53 30 – P 41 78 734 16 35 – frederic.cerchia@vd.ch

Voici un résumé des principales idées exprimées par les participants dans les différents ateliers :

- Certaines propositions peuvent être très utiles et relativement simples à mettre en place, comme de renforcer la collaboration avec les structures existantes sur le territoire communal (prop. 1), d'intégrer les jeunes dans les manifestations communales (prop. 2), de désigner un référent jeunesse pour les jeunes dans la commune (prop. 4), de les abonner aux brochures easyvote (prop. 5) ou encore de les inviter aux séances du législatif sur des sujets qui les concernent directement (prop. 6). Elliot Duplan, président du Conseil des jeunes de Blonay-St Légier, estime qu'il peut être un peu frustrant de devoir juste écouter sans pouvoir s'exprimer directement lors des séances d'un Conseil communal. C'est notamment pour cette raison que certaines autorités communales estiment qu'il est plus judicieux que les jeunes rencontrent la Municipalité plutôt que le législatif. Des participants relèvent que l'on « oublie» souvent de consulter les jeunes quand on conçoit un programme pour eux. C'est pourquoi les propositions sur les forums ou l'intégration de jeunes dans une commission ont retenu leur attention. La notion de réflexe-jeune concerne plutôt les entités de l'administration. Pour ce qui est d'intégrer des jeunes dans une commission, il y a un problème de légitimité et de représentativité qui a été soulevé.

Concernant les manifestations communales, plusieurs communes indiquent qu'elles collaborent régulièrement avec des jeunes, en confiant par exemple aux sociétés de jeunesse villageoises le soin d'organiser la fête du 1^{er} août ou en proposant aux jeunes des « actions coup de pouce » pour organiser le Noël des aînés.

- Il n'est pas évident de trouver la manière appropriée de s'adresser aux jeunes et de communiquer avec eux. Des informations dans le journal communal destinées aux jeunes n'atteignent pas toujours leur cible. Elliot Duplan verrait bien comme moyen de communication une lettre adressée aux jeunes et rédigée par les jeunes. Plusieurs participants relèvent la difficulté de s'adresser et de faire se rencontrer différents groupes de jeunes (jeunesse campagnarde, scouts, jeunes étrangers, société sportive, etc.).
- Il est important de faire remonter les besoins et préoccupations des jeunes aux oreilles des élus communaux parmi lesquels les jeunes sont souvent sous-représentés. Les canaux de communication peuvent être variés : par exemple, par l'intermédiaire d'un Conseil des jeunes à condition de lui attribuer un petit budget pour son fonctionnement et un appui administratif. Mais cette structure participative peut s'avérer lourde et inadéquate dans des petites communes. Une autre possibilité est de renforcer les liens entre le Conseil d'établissement et le conseil des élèves qui devraient théoriquement se rencontrer au moins une fois par année ; ce qui ne semble pas être toujours le cas.

Plusieurs participants relèvent qu'il est utile de réfléchir aux moyens d'impliquer les jeunes dans la vie politique de la commune, mais qu'il serait également nécessaire de faire évoluer les mentalités des adultes qui considèrent encore trop souvent que les jeunes n'ont pas les capacités d'être associés à des processus de décision institutionnalisés avant leur majorité civique. Les représentations, que certains adultes ont du rôle limité que les enfants peuvent jouer dans la vie communale sur des questions qui les concernent, constituent sans doute un frein à leur engagement « politique ».

4. « Des ressources pour les communes »

Pierre Corajoud, promoteur de projet-jeunesse (<u>www.jaiunprojet.ch</u>), présente les prestations de conseil et de soutien méthodologique qui peuvent être apportées gratuitement aux communes intéressées à mettre en place des expériences participatives :

- Analyse des besoins des jeunes dans la commune via des questionnaires dans les écoles, les centres de loisirs et les associations de jeunesse en particulier. Les résultats sont dépouillés par Jaiunprojet.ch et discutés avec les autorités communales. Une séance est souvent organisée pour présenter les résultats aux jeunes et à toutes personnes intéressées. Ce retour des résultats donne une idée plus précise des besoins des jeunes et peut servir à mobiliser des citoyens autour de la mise en œuvre d'un ou plusieurs projets qui ressortent des résultats avec l'accord et le soutien des autorités communales.
- Organisation de Journées-forum qui permettent aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations et de discuter de leurs idées de projets aux autorités. Grâce à ces journées, différents projets ont vu le jour, comme la rénovation d'un plongeoir, la construction d'un skatepark, la mise en place d'une DVD-thèque gérée bénévolement par des jeunes pour tous les citoyens de la commune. Les jeunes qui proposent des idées participent souvent très activement à leur réalisation avec le soutien des autorités communales. L'organisation de ces journées forum est préparée en amont par un groupe de jeunes et de représentants des autorités avec le soutien continu de Jaiunprojet.ch.
- Accompagnement dans la mise en place de projets concrets. Qu'ils émergent d'une analyse de besoins ou d'une journée forum, les projets proposés par des jeunes et retenus par les autorités communales (p.ex. conseil de jeunes, ouverture d'un local pour les jeunes, etc.) peuvent compter sur le conseil et le soutien méthodologique de Jaiunprojet.ch.

5. Conclusion

Frédéric Cerchia reprend la parole pour clore la partie officielle de la séance. Il remercie les intervenants et les participants et les invite à prendre connaissance des documents disposés sur les stands. Il retient l'idée centrale qu'il est important de stimuler très tôt le goût de la chose publique chez les enfants et les jeunes, en les associant progressivement à des projets (rénovation d'une place de jeux dans leur village ou leur quartier, la sécurité sur le chemin de l'école, etc.) et aux décisions communales les concernant dans leur vie quotidienne et dans leur entourage immédiat. Un tel soutien des autorités communales est très précieux pour créer un réflexe participatif, développer un sentiment citoyen et de compétence politique.

Associer progressivement les enfants et les jeunes aux décisions des autorités qui les concernent dans leur environnement social, en tenant compte à chaque fois de leur niveau de maturité et de leurs intérêts, ne semble pas incompatible avec les activités associées traditionnellement à la jeunesse, à savoir le jeu et les loisirs.

Les réflexions menées dans les ateliers contribueront à affiner les outils que le délégué cantonal et *Jaiunprojet.ch* utilisent pour accompagner les communes intéressées à mettre en place des expériences participatives avec et pour leurs jeunes sur leur territoire.

M. Cerchia lève la séance à 20h40. Il invite les participants à poursuivre la discussion autour d'un apéritif dînatoire.

ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANT-E-S - PICSAJ N3 - 9 OCTOBRE 2014					
Blonay	M.	Pierrick	Ramasco	Référent jeunesse - Animateur socioculturel	
Blonay- St Légier	M.	Eliott	Duplan	Conseil des jeunes de Blonay-St Légier	
Bussigny-sur-Lausanne	M.	Laurent	Emery	Municipal	
Bussigny-sur-Lausanne	M.	Jean-Claude	Glardon	Municipal	
Château-d'Oex	M.	Eric	Fatio	Municipal et référent jeunesse pour le Pays- d'Enhaut	
Chavannes-près-Renens	Mme	Rosana	Joliat	Cheffe de service des affaires sociales	
Chavannes-près-Renens	M.	Dario	De Luca	Délégué à la jeunesse	
Cheseaux-sur-Lausanne	M.	Rodolphe	Maeusli	Commission de jeunes cantonale	
Corcelles-le-Jorat	Mme	Ariane	Bandelier	Secrétaire municipale	
Crans-près-Céligny	M.	Henri	Bossert	Vice-président du Conseil communal	
Crissier	M.	Sébastien	Poscio	Animateur responsable du Centre d'animation	
Crissier	Mme	Michelle	Beaud	Municipale	
Cugy	M.	Jean-Pierre	Sterchi	Municipal	
Echandens	M.	Michel	Perreaud	Municipal	
Ecublens	M.	Steve	Renggli	Animateur responsable du centre d'animation	
Ecublens	M.	Nicolas	Favrod-Coune	animateur	
Epalinges	M.	Yves	Bulundwe	Animateur	
Epalinges	M.	Alexander	Omuku	Commission cantonale de jeunes	
Gland	M.	Mathieu	Lasson	Chef du service de la jeunesse	
Gland	Mme	Girod	Christine	Municipale	
Lausanne	Mme	Estelle	Papaux	Cheffe du Service Jeunesse et Loisirs	
Lausanne	M.	Tanguy	Ausloos	Délégué à la jeunesse	
Lausanne	Mme	Florence	Godoy	Déléguée à l'enfance	
Vaud	Mme	Chantal	Thouverez	Médiatrice cantonale	
Montreux	M.	Samuel	Ricucci	TSHM	
Moudon	Mme	Sara	Pinar	Commission cantonale de jeunes	
Nyon	M.	Robin	Jacques	Commission cantonale de jeunes	
Oron	M.	Gérald	Wist	Municipal	
Paudex	M.	Luan	Jakupi	Apprenti employé de commerce	
Penthaz	M.	Albert	Emery	Municipal	
Renens	M.	Nicolas	Perelyguine	Responsable secteur jeunesse/délégué jeunesse	
Renens	Mme	Myriam	Romano-Malagrifa	Municipale	
Rolle	M.	Lakhdar	Amamra	Animateur responsable du centre d'animation	
Ropraz	Mme	Dominique	Perroud	Préposée au registre civique	
Vevey	M.	Marco	Pavarini	Responsable jeunesse	
Vevey	Mme	Manon	Fawer	Cheffe de service	
Vich	Mme	Patricia	Audétat	Municipale	
Villeneuve	M.	Julien	Richard	Référent jeunesse - TSP	

LISTE DES EXCUSE-E-S - PICSAJ N3 - 9 OCTOBRE 2014							
Aigle	Mme	Estelle	Burnier	Secrétariat municipal			
Aubonne	Mme	Cathy	Dubois	Secrétaire municipale adjointe			
Ballens	Mme	G.	Neuenschwander	Secrétaire municipale			
Belmont							
Blonay	M.	Bernard	Degex	Syndic			
Chexbres	Mme	Kathrin	Gruber	Municipale			
Corsier-sur-Vevey	Mme	MR.	Pilloud	Greffe municipale			
Crans-près-Céligny	M.	Jean-Léon	Blanc	Syndic			
Ecublens	Mme	Marisa	Studer	Municipale			
Ecublens	M.		Paschoud	Chef de service			
Etagnières	Mme	Evelyne	Thohmet	Greffe municipale			
Gland	Mme	Tiziana	Yammouni	Adjointe			
Lausanne	M.	Oscar	Tosato	Conseiller municipal			
Lavey-Morcles	Mme	Sonia	Rihs	Municipale			
Lonay	Mme	Irène	Agassiz	Municipale			
Montreux	M.	L.	Wehrli	Syndic			
Montreux	M.	Simon	Smith	Délégué à la jeunesse			
Moudon	M.	G.	Gubler	Syndic			
Moudon	M.	René	Duvoisin	Municipal culture, sport et jeunesse			
Ormont-Dessus	Mme	Doris	Ducret				
Payerne							
Penthalaz							
Préverenges	Mme	Marie	Cottier	Conseillère municipale			
Reverolle	Mme	Nicole	Peyer Jobin	Municipale			
Roche	M.	Cédric	Blanc	Municipal responsable de la jeunesse			
Sainte-Croix	M.	José	Gonzalez	Municipal			
Saint-Prex	Mme	Carine	Tinguely	Municipale			
Saint-Prex	M.	Marc-Antoine	Siegwart	Commission cantonale de jeunes			
Savigny	Mme	Caroline	Gay	Greffe municipal			
Servion	Mme	Monique	Ries	Municipale			
St-Saphorin							
Trelex	Mme	Pascale	Joray	Secrétaire municipale			
Vevey	Mme	Elina	Leimgruber	Municipale			
Villeneuve	Mme	Annik	Morier-Genoud	Municipale			
Yverdon-les-Bains	M.	Jean-Claude	Ruchet	Municipal			
Yverdon-les-Bains	Mme	Mathilde	Falzone	Stagiaire au Service de la jeunesse			

LISTE DES ORGANISATEURS - PICSAJ N3 - 9 OCTOBRE 2014							
Service de protection de la jeunesse		Frédéric	Cerchia	Délégué cantonal à l'enfance et la jeunesse			
Service de protection de la jeunesse		Marc	Favez	Adjoint du chef de service			
Service de protection de la jeunesse	Mme	Sarah	Pochon	Secrétaire du délégué cantonal			
Jaiunprojet.ch (CVAJ)	M.	Pierre	Corajoud	Promoteur de projet-jeunesse			
Centre vaudois d'aide à la jeunesse	M.	Pascal	Monney	Directeur			